

Conseil de quartier



COMPTE-RENDU

Conseil du 6 juin 2024



Élue de quartier Gondoles Sud :
Hancès Sasu

Le conseil de quartier s'est tenu le jeudi 6 juin 2024.

33 personnes ont signé la feuille de présence.

Il est rappelé que les référents-habitants, MM. Naudin et Renouard peuvent être contactés à l'adresse mail : referent.gondolessud@gmail.com ou par courrier à mettre dans la boîte aux lettres située à la Calypso.

PRÉSENTATION DU COMPOSTAGE DES BIODÉCHETS

M^{me} Achache de l'EPT 12 (Grand Orly Seine Bièvre) rappelle que Choisy-le-Roi fait partie des 24 villes qui composent l'Établissement Public Territorial et rassemblent 730 000 habitants.

Elle présente les modalités de compostage des biodéchets (déchets verts et alimentaires) avec des composteurs en bois ou en plastique pour les maisons individuelles disposant d'un jardin ou des lombricomposteurs pour les habitations collectives.

RÉPONSES AUX DEMANDES ET DOLÉANCES

- **Lorsque le plan d'aménagement du site Renault sera formalisé, une présentation sera faite au Conseil de quartier.** Le Maire, présent, rappelle qu'il a œuvré pour que la Ville soit associée au choix des entreprises qui s'installeront. La Ville s'est portée acquéreur d'un terrain pollué qui va être dépollué pour éviter l'installation d'un entrepôt de stockage qui aurait généré davantage de circulation sur l'avenue Villeneuve-St-Georges.
- **Une présentation du Plan de Prévention des Risques d'Inondations** pourrait être faite lors du Conseil de quartier du mois de septembre prochain.
- **Concernant les déchets canins**, la brigade verte qui dépend de la Police municipale effectue déjà de la sensibilisation sur le terrain. Une campagne de communication est envisageable en complément. Le pôle propreté travaille avec la direction de la communication à ce sujet.

INFORMATIONS

- **La Calypso a été transformée en un « tiers-lieu »** pour coopérer, partager des savoirs et profiter de moments conviviaux. Si les habitants souhaitent faire des propositions d'activités, elles peuvent être soumises à l'adresse : transitionecologique@choisyleroi.fr

- **La Fête de la Ville aura lieu le samedi 22 juin** dans le Parc de la Mairie.
- **Le 4^e collège a été validé par le Département** et devrait être construit sur le terrain de l'ancien centre de loisirs des Gondoles, 104/108 avenue Villeneuve-St-Georges. Il devrait être livré entre 2029 et 2030.
- **Le radar, avenue de Villeneuve-St-Georges, qui n'était plus fonctionnel, va être remplacé** par un radar plus performant qui flashera dans les deux sens de circulation. Il sera installé dans la semaine du 24 juin.
- **La Ville prend des dispositions pour éviter les squats.** Elle a œuvré auprès du propriétaire du 93/95 avenue de Villeneuve-St-Georges pour que les immeubles soient détruits, ce qui a été fait. Le propriétaire a un projet de construction d'un immeuble de 2 étages.

POINT SUR LE GROUPE THÉMATIQUE « CIRCULATION/STATIONNEMENT »

Les études d'aménagement pour la rue Henri Corvol avancent comme prévu. Une réunion publique avec les habitants devrait se tenir prochainement, peut-être avant l'été.

L'étude en cours pour l'aménagement de la rue Noël pourrait être également présentée prochainement aux riverains.

Le SEDIF (Syndicat des Eaux d'Île-de-France) interviendra prochainement sur la rue Noël pour réaliser des travaux de renouvellement de la canalisation d'eau potable. Une information sur les dates et les modalités d'intervention sera faite aux riverains par le SEDIF.

NOUVELLES DEMANDES ET DOLÉANCES

Urbanisme:

- Au 33 rue de la Chasse une démolition aurait été faite sans permis. À vérifier.
- Quel projet à l'angle de la rue Camille Desmoulins/avenue de Villeneuve-St-Georges? Le Maire indique qu'un permis de construire avait été déposé mais qu'il n'était pas conforme au PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Voirie/sécurité:

- Un trou sur une plaque d'égoût est signalé au 98 rue Alsace-Lorraine depuis le mois de mars.
- Au début de la rue Noël, à hauteur de l'avenue Victor Hugo, des voitures stationnent souvent sur le trottoir et empêchent le passage des poussettes. Signalement a été fait à la Police municipale.

Mobilité/environnement:

- En réponse à une question sur le Choisy Bus, le Maire indique que ce service est maintenu à la demande de la Ville, alors que la RATP voulait le supprimer.
- Il semblerait que devant la future maison médicale avenue de Villeneuve-St-Georges, un arbre ait été supprimé.

Le conseil de quartier se termine à 21h30.